



23 Octobre 2019
Communiqué de presse

Victoire ! Les abeilles protégées contre la Commission et ses amis les lobbys

Communiqué de la délégation France insoumise au Parlement européen.

La Commission européenne proposait un projet de règlement nommé « Bee guidance », modifiant les principes d'évaluation des risques des pesticides sur les abeilles. En Europe c'est 80% des insectes qui ont disparu en 30 ans ; c'est un désastre écologique majeur et sans précédent, il faut donc agir sans tarder !

Ce projet de Bee guidance actualise les critères d'évaluation des risques des pesticides sur les abeilles, dont la Commission bloque l'adoption depuis 5 ans. Ce qui pourrait passer pour une avancée écologique est en réalité un règlement qui ne tient aucunement compte des tests de toxicité à long terme, chroniques ou sur les larves des abeilles.

La Commission souhaitait faire passer ce règlement complaisant au détriment de la santé des abeilles et des autres insectes pollinisateurs.

On voit bien la priorité de la Commission : protéger les intérêts des lobbys des pesticides plutôt que la biodiversité. Nos député-es en ont décidé autrement en votant l'objection en plénière. La Commission devra donc revoir sa copie !

Il faut dès maintenant prendre des mesures fortes contre les ravages des pesticides afin d'enfin protéger les insectes et la biodiversité dans son ensemble. L'Union européenne doit lutter de toutes ses forces pour la préservation de l'écosystème ! Elle en a les moyens financiers, techniques et humains. Au lieu de cela, l'UE reste passive face à la catastrophe !

La Délégation de la France insoumise se réjouit de cette première victoire au Parlement européen. Ce vote va dans le bon sens, il faut désormais mettre en place des tests sérieux sur l'impact des pesticides sur les abeilles et sortir du tout pesticide pour notre santé et celle de la biodiversité !

